

Questions orales

[Traduction]

L'AGRICULTURE

POMMES DE TERRE—LES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE QUANT À LA COMMERCIALISATION—LA MESURE ENVISAGÉE PAR LE GOUVERNEMENT

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, ma question a trait au dépôt aujourd'hui par la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires de son étude spéciale sur la pomme de terre et de ses recommandations, surtout celles qui s'adressent au ministre de l'Agriculture. Étant donné que dans son rapport de ce matin, la Commission rejette expressément la limitation obligatoire des approvisionnements comme moyen de tempérer les fluctuations de l'offre, et recommande plutôt l'établissement d'un bureau d'information du marché de la pomme de terre et la création d'un programme contributif d'assurance revenu administré par le gouvernement fédéral, le ministre est-il d'accord avec l'essentiel des conclusions et des recommandations de la Commission, et quelles mesures prendra-t-il pour les mettre en œuvre?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, j'ai dit depuis le début que l'on instituerait un comité fédéral-provincial d'étude de la pomme de terre, et cela a été fait. Ce comité d'étude tient des consultations pour tâcher d'établir quel genre de programme on pourrait mettre en œuvre dans l'intérêt des producteurs de pommes de terre. J'ai dit que cela devrait être un système permettant les meilleures ventes. Je n'ai pas eu le temps de lire le rapport publié par la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires, mais elle a bien des fois fait erreur auparavant. Je ne dis pas qu'elle fasse erreur cette fois-ci, car elle a aussi eu raison bien des fois dans le passé.

POMMES DE TERRE—DEMANDE DE REPRÉSENTATION PLUS FORTE DE LA RÉGION ATLANTIQUE AU SEIN DU COMITÉ D'ÉTUDE DE LA COMMERCIALISATION

M. David MacDonald (Egmont): Je suis heureux de voir que le ministre reste objectif en l'occurrence, monsieur l'Orateur. Ce sera peut-être pour lui le triomphe de l'espoir sur l'expérience. Comme question supplémentaire, je lui demanderai, vu que certaines recommandations ne s'appliquent pas simplement aux ministères de l'Agriculture, tant au palier fédéral que provincial, en ce qui concerne en particulier les difficultés croissantes de transport et les problèmes tarifaires qui se posent actuellement avec les États-Unis, si le ministre ajoutera à son comité d'étude des représentants de la commission des transports de l'Atlantique, qui étudie en ce moment la question, de même que des représentants du ministère de l'Industrie et du Commerce, de manière à ce que l'on puisse arriver à une décision globale et efficace relativement aux recommandations publiées aujourd'hui?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Je crois que les recommandations s'imposent d'elles-mêmes, monsieur l'Orateur. Aucun comité n'aurait la naïveté de ne pas en tenir compte parce qu'elles sont évidentes. Je ne sais pas si je devrais féliciter la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires d'avoir inclus des choses évidentes dans son rapport ou d'avoir recommandé des choses évidentes, mais n'importe quel comité travaillant intelligemment recommanderait et étudierait cette question.

[M. Ouellet.]

POMMES DE TERRE—LA POSSIBILITÉ D'ÉTUDE DES COÛTS DE PRODUCTION PAR LE COMITÉ DE COMMERCIALISATION

L'hon. J. A. MacLean (Malpègue): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre? Au sujet des attributions de ce comité, aura-t-il l'autorité d'enquêter aussi sur les coûts des facteurs de production et non seulement sur la mise en marché du produit?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je répète que ce serait pour lui la chose naturelle à faire. Quant aux droits de douane, il est sûr que nous saurions gré aux experts en matière douanière de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires de communiquer avec nous. Des pourparlers sont actuellement en cours à Genève à propos de cette denrée même.

* * *

LA CONSOMMATION

DEMANDE DE DÉPÔT DU RAPPORT DE L'ENQUÊTE SUR LE DUMPING DE CERTAINS PRODUITS DANS LE GRAND NORD

M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Les media de ma circonscription ont parlé d'un rapport préparé à la demande du ministre et qui traiterait des problèmes qui se posent aux consommateurs qui vivent dans le Nord. Tout particulièrement dans les bulletins de nouvelles on a mentionné le dumping de produits dangereux que le ministère a interdit sur le marché du Nord. Le ministre est-il prêt à déposer ce rapport?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je vais vérifier cette question. Je regrette, mais je ne suis pas à la page dans cette histoire; je vais m'informer et s'il est possible de déposer le rapport, je le déposerai avec plaisir.

[Traduction]

LA RÉGLEMENTATION DE LA VENTE DE CERTAINS PRODUITS DANS LE SUD DU PAYS—LE CAS DU NORD

M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre? Étant donné que certains modèles de téléviseurs Sony et certaines marques de sels de bain mousseux pour enfants que le ministère avait désignés comme dangereux sont restés dans les rayons longtemps après qu'on les eu retirés du marché du Sud, le ministre peut-il expliquer à la Chambre pourquoi les règlements du ministère n'ont pas été mis en application simultanément dans les régions nord et sud du pays?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je ne peux pas. Je vais vérifier, et je répondrai plus tard à l'honorable député.

[Traduction]

M. Firth: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre est-il prêt à engager à l'avenir une plus grande part des ressources de son ministère pour assurer aux consommateurs du Nord la même protection qu'à ceux du Sud?